



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT AUBE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND-EST

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Aube pour les Assemblées Générales de la Ligue Grand-Est mandature 2024 / 2028 ayant été incomplète lors de l'AG électorale du 27 juin, une seconde élection aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 09 décembre 2024.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 18 octobre au 8 novembre 2024, à minuit.**

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique envoyé au District à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du District Aube de Football,

sur l'adresse électronique officielle dédiée suivante: electionsdistrictaubefootball@gmail.com

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire au minimum 4 et au maximum 8 délégués appelés à représenter les clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant" conformément à l'Article 12.1.1 des statuts de la Ligue,
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire en Pièce-Jointe.